Département de
Meurthe et Moselle

Mairie
de MARBACHE
64 rue Clemenceau
54820 Marbache
Tél : 03 83 24 90 18
Fax : 03 83 24 98 41

ARRETE N° 07 - 2015
POLICE
DU STATIONNEMENT

Travaux de démolition du mur

Rue Aristide Briand

Le Maire de la Commune de MARBACHE,

- Vu les articles L 2213-2, 1er alinéa et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant la 1ère phase d'aménagement de la rue Aristide Briand, à savoir la démolition du mur de clôture situé entre le n° 35 et le n° 39,
- Considérant qu'il y a lieu pour des raisons de sécurité de réglementer le stationnement pendant la durée des travaux,

ARRÊTE

Article 1er : **Le stationnement sera interdit les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis, de l'intersection Chemin des Roches/rue Aristide Briand jusqu'au n° 34 rue Aristide Briand à partir du jeudi 12 février 2015 et ce jusqu'à la fin des travaux.**

Article 2 : Pendant la durée des travaux, la signalisation sera assurée et matérialisée par la commune.

Article 3 : Ampliation de cet arrêté sera transmise à :
- La Gendarmerie de FROUARD,
- La Caserne des Pompiers de POMPEY,
- La Brigade Intercommunale du Bassin de Pompey,
- Riverains
- Affichage.

MARBACHE, le 12 février 2015

Le Maire,
Jean-Jacques MAXANT

MAIRIE DE MARBACHE ★ Meurthe-et-Moselle ★